

Hauben, Hans

Femmes propriétaires et locataires de navires en Egypte ptolémaïque

The Journal of Juristic Papyrology 23, 61-74

1993

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Hans Hauben

FEMMES PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES DE NAVIRES EN EGYPTE PTOLEMAÏQUE*

Au fur et à mesure que de nouveaux papyrus sont publiés, on commence à se rendre compte qu'en Egypte ptolémaïque les femmes ont occupé une place assez importante parmi les propriétaires de navires. Dans le présent exposé, que nous dédions avec respect et émotion à la mémoire de notre cher ami et collègue Zbigniew Borkowski, nous nous proposons de dresser une liste de toutes ces dames, connues jusqu'à présent. Y sera ajouté le seul cas, apparu récemment, d'une locataire de bateau. Nous avons suivi un ordre chronologique, tout en nous inspirant, pour la structure des lemmes individuels, de la *Prosopographia Ptolemaica*.

Ailleurs nous avons déjà insisté sur le fait qu'on trouve parmi les propriétaires de navires attestés en Egypte ptolémaïque, toute une série de personnages appartenant à la haute société, voire à l'entourage immédiat du

* Bibliographie générale: H. HAUBEN, *An Annotated List of Ptolemaic Naukleroi with a Discussion of BGU X 1933*, in *ZPE* 8 (1971), pp. 259-275; *Nouvelles remarques sur les nauclères d'Egypte à l'époque des Lagides*, in *ZPE* 28 (1978), pp. 99-107; *Le transport fluvial en Egypte ptolémaïque. Les bateaux du Roi et de la Reine*, in *Actes XV Congr. Intern. Pap. IV* ("Pap. Brux." 19), Bruxelles 1979, pp. 68-77; *A Jewish Shipowner in Third-Century Ptolemaic Egypt*, in *AncSoc* 10 (1979), pp. 167-170; Julie VELISSAROPOULOS, *Les nauclères grecs. Recherches sur les institutions maritimes en Grèce et dans l'Orient hellénisé*, Genève-Paris 1980; H. HAUBEN, "Nauclères classiques" et "Nauclères du Nil", in *Chron. Eg.* 58 (1983), pp. 237-247; Sarah B. POMEROY, *Women in Hellenistic Egypt from Alexander to Cleopatra*, Detroit 1990²; Ph. A. VERDULT, *P. Erasmiana II. Parts of the Archive of an Arsinoite Sitologos from the Middle of the Second Century BC* ("Studia Amstelodamensia" 32), Amsterdam 1991 (nous ne renverrons plus à l'édition néerlandaise [cf. *ZPE* 89, 1991, p. 47 n. 1], à présent périmée); W. CLARYSSE - H. HAUBEN, *Ten Ptolemaic Granary Receipts from Pyrrheia*, in *ZPE* 89 (1991), pp. 47-68. Pour les prêtres éponymes, voir J. IJSEWIJN, *De sacerdotibus sacerdotiisque Alexandri Magni et Lagidarum eponymis* ("Verhand. Kon. Vlaamse Acad. Wet., Lett. en Schone Kunsten v. België", Kl. Lett., n° 42), Brussel 1961; W. CLARYSSE - Griet VAN DER VEKEN, *The Eponymous Priests of Ptolemaic Egypt* (P.L.Bat. 24), Leiden 1983.

roi¹. A cette occasion, nous nous sommes également efforcé de fournir une explication de ce phénomène à première vue étrange.

En 1963 encore, toute la section consacrée à "La Flotte" dans la *Prosopographia Ptolemaica*², ne mentionnait qu'une seule femme, c.-à-d. Philôtera (V 14157), qui, elle, fut classée sous la rubrique des "éponymes de navire", où on retrouve surtout des propriétaires. Aujourd'hui, tout en faisant abstraction de la reine Cléopâtre II³, dont on peut considérer les navires comme une sorte de bâtiments royaux⁴, nous avons relevé six femmes propriétaires⁵ et, comme nous venons de le dire, une seule locataire de navire.

L'identité de ces dames, pour autant que nous ayons été capable de l'établir, confirme le tableau qui s'était déjà dégagé de nos études antérieures: toutes semblent avoir fait partie de la plus haute société.

Leurs bateaux, parmi lesquels on trouve un *phasêlion*⁶, une *skênagôgos*⁷ et, pour le reste, uniquement des *kerkouroi* — type courant en Egypte ptolémaïque, mais dont l'origine reste controversée⁸ — étaient, sans exception,

¹ *Jewish Shipowner*; voir également Julie VELISSAROPOULOS, p. 53; W. CLARYSSE, *Aratomenes, Brother of Komanos*, in *Chron. Eg.* 56 (1981), pp. 347-349; H. HAUBEN, *The Barges of the Komanos Family*, in *AncSoc* 19 (1988), pp. 207-211 (quant à la signification de l'expression *οἱ περὶ Ἀκωρων*, mentionnée dans le papyrus de Columbia SB V 8257, réédité en 1990 par R.S. BAGNALL et K.A. WÖRPER comme *P. Col.* VIII 208, voir maintenant W. CLARYSSE, *Hakoris, an Egyptian Nobleman and his Family*, in *AncSoc* 22, 1991, pp. 235-243; toutefois, le fait lui a échappé que les documents du fameux "Bodleian Archive on Corn Transport", publiés par T. REEKMANS et E. VAN'T DACK, in *Chron. Eg.* 27, 1952, pp. 149-195 et datant de 187 [cf. H. HAUBEN, *Des bateaux de Diospolis Mikra? A propos de SB VI 9367 vii et viii*, in *Proc. XVIII Int. Congress Papyrology*, Athens 1988, pp. 243-253], font état de bateaux nommés *ακωριτικά* ou *αχωριτικά* [cf. *Barges*, pp. 210-211], ce qui implique que, contrairement à ce que pense l'auteur [p. 239], le village de Tênis s'appelait déjà (H)akôris ou (H)akôrios/eôs (kômê) [avec spiritus et accentuation flottants dans les ouvrages modernes] avant cette date, qui est également celle du *P. Col.* VIII 208; le problème devra donc en partie être réexaminé; Ph. A. VERDULT, pp. 70-76.

² W. PEREMANS — E. VAN'T DACK, *Prosopographia Ptolemaica V. Le commerce et l'industrie, le transport sur terre et la flotte, la domesticité* ("Studia Hellenistica" 13), Louvain 1963.

³ Voir, en dernier lieu, W. CLARYSSE — H. HAUBEN, *Granary Receipts*, p. 47 et n. 3; pp. 50 et 63-64. Cf. Ph. A. VERDULT, pp. 72-73.

⁴ Cf. H. HAUBEN, *Transport fluvial*.

⁵ Cf. H. HAUBEN, *Jewish Shipowner*, p. 168; "Nautilères classiques", pp. 244-246; Sarah B. POMEROY, pp. 54, 57, 187 n. 79.

⁶ "Chaloupe-haricot": J. MÉLÈZE-MODRZEJEWSKI, *Les Juifs d'Egypte de Ramsès II à Hadrien*, Paris 1991, p. 54. Cf. L. CASSON, *Ships and Seamanship in the Ancient World*, Princeton, N.J., 1971, pp. 167-168; E. DE SAINT-DENIS, *Les types de navires dans l'Antiquité gréco-romaine*, in *Rev. Phil.* 48 (1974), pp. 10-25, spéc. pp. 20-21.

⁷ Cf. H. HAUBEN, *Annotated List*, p. 273 n. 72. Pour *σκηνή* ("shelter-cabin"), voir maintenant L. CASSON, p. 165 n. 41.

⁸ Voir, d'une part, L. CASSON, pp. 163-166, et E. DE SAINT-DENIS, p. 20, de l'autre. Voir encore, quant à l'origine prétendument chypriote de ce type, H. HAUBEN, *Cyprus and the Ptolemaic Navy*, in *Rep. Dept. Antiquities Cyprus* 1987, pp. 213-226, spéc. p. 222 n. 135.

engagés dans le transport fluvial de blé d'état. Dans la majorité des cas, il s'agissait de petites embarcations (le *phasêlion* ne mesurant que 200, la *skên-agôgos* 700, et un des *kerkouroi* 7[20 ?] artabes) ou de bateaux de moyenne taille (*kerkouroi* de 2.000, de 2.500 et de 3.600 artabes). Dans un cas seulement, nous avons affaire à un navire qui était considéré comme grand: un *kerkouros* de 10.000 artabes⁹.

Agathokleia est la seule dame de qui nous avons pu établir avec certitude qu'elle possédait plusieurs navires. Elle est aussi celle qui, d'après nos connaissances, occupait, en tant que maîtresse du roi et (demi-)soeur d'un des ministres les plus influents, la place la plus privilégiée. Une des dames, Thermouthis, partageait sa propriété avec une autre personne, un certain Nikasiôn, pratique assez courante, s'il faut en croire les listes de la *Prosopographia Ptolemaica*¹⁰ et de Verdult¹¹.

Toutes ces dames étaient grecques ou de culture grecque, même Thermouthis, qui portait un nom égyptien. Le même phénomène se manifeste chez leurs collègues masculins.

Rappelons que pour l'époque romaine sont attestées également plusieurs femmes propriétaires (et/ou naoclères) de navires en Egypte¹². Nous avons relevé quatre noms: Sarapias, fille de Sarapiôn, dont le frère fut capitaine du navire dont elle était la propriétaire et/ou le naoclère (*P. Tebt.* II 370, fin 2^e ou début 3^e siècle)¹³; Ailia Isidôra et Ailia Olympias, deux femmes — sans doute soeurs — *matronae stolatae*¹⁴, naoclères et commerçantes en mer Rouge (*SB V 7539 = SEG VIII 703*, dédicace de Médamoud, près de Thèbes, fin 2^e – premier tiers du 3^e siècle)¹⁵; Klaudia Berenikê, propriétaire d'un *ploion* à Oxyrhynchos (*PSI IX 1048*, l. 11 [cf. *BL II*], 3^e siècle).

⁹ Voir sous le n° 5.

¹⁰ V, pp. 153-167, *passim*.

¹¹ Pp. 68-70.

¹² Hors de l'Egypte, on pourrait signaler la *ναυκλήρισσα* Eustochianê, propriétaire d'un navire nommé 'Maria', dont le nom est préservé dans une belle mosaïque d'Antimacheia (Cos), datant du 6^e siècle: A. ORLANDOS, in *Arch. Ephem.* 1966, pp. 96-98 n° 7; Jeanne et L. ROBERT, *Bull. épigr.* 1961 n° 457; 1968 n° 391; cf. Livia MIGLIARDI ZINGALE, in *ZPE* 80 (1990), p. 214.

¹³ Voir P.J. SUIPESTEIJN, *P. Tebt. II 370: A Note*, in *ZPE* 34 (1979), pp. 123-124. C'est P. VAN MINNEN qui a découvert qu'il s'agissait d'une femme: *A Woman ναυκλήριος in P. Tebt. II 370*, in *ZPE* 66 (1986), pp. 91-92 (mais nulle part dans le texte elle est explicitement appelée naoclère). Cf. *BL VIII*.

¹⁴ Cf. B. HOLTHEIDE, *Matrona stolata – Femina stolata*, in *ZPE* 38 (1980), pp. 127-131: "Die matrona ... stolata ... hatte eigenen Besitz, war in der Regel Gattin eines centenarius oder ducenarius und entstammte der zu dieser Zeit verstärkt in die Führungsschicht des römischen Reiches drängenden Provinzialaristokratie" (p. 130).

¹⁵ Voir Julie VELISSAROPOULOS, pp. 115-118; cf. H. HAUBEN, "Naoclères classiques", pp. 245-246; E. BERNAND, in *ZPE* 60 (1985), p. 83.

À l'époque romaine, il ne s'agissait évidemment plus de dames de la Cour ou de prêtresses éponymes. Engagées, semble-t-il, dans des entreprises familiales, les femmes propriétaires appartiennent alors à la bourgeoisie ou aux classes urbaines plus aisées. Pour ce qui est de l'époque ptolémaïque, par contre, nous n'avons retrouvé aucune femme propriétaire de navires qui puisse être située avec certitude dans ces couches sociales.

Propriétaires

1. KLEOPATRA

Κλεοπάτρα — εἰς Κλεοπάτρας κέρ(κουρου) | ἀγ(ωγῆς) Ἰβφ ἐφ'οῦ "Ερ-
μων — Mouchinaxar (Oxyrhynchite) — 15 hathyr an 11 (ll. 7-8) = 3 janvier
236 (mac./ég./fin.) — *P. Rainer Cent.* 43, ll. 2-3.

D'après Maarit Kaimio¹⁶, à qui nous devons l'*editio princeps* de ce document, aucune des Cléopâtre mentionnées dans l'Index de la *Prosopographia Ptolemaica*¹⁷, ne peut entrer en ligne de compte pour une éventuelle identification avec notre propriétaire de navire.

2. ARCHEBOULA

Ἄρχεβούλα — Δάξος (ναύκληρος: cf. l. 1) τοῦ | Ἄρχεβούλας σκηναγώ-
γου (ἀγωγῆς) ψ — Arsinoïte — vers 230 plutôt que vers 207¹⁸ — *BGU X*
1933, ll. 3-4; cf. *BL VI* et *VII*.

¹⁶ *P. Rainer Cent.*, p. 310.

¹⁷ *Prosopographia Ptolemaica*, VII. *Index nominum* ("Studia Hellenistica" 20), Lovanii 1975, pp. 186-187.

¹⁸ Pour ce qui est de la date du *P. Tebt.* III 704 (cf. *BL III, VII, VIII*) [21 janvier 232 ou 15 janvier 207], date à laquelle est liée la chronologie du *BGU X 1933* (cf. H. HAUBEN, *Nouvelles remarques*, p. 103), la discussion s'est poursuivie: voir E. VAN'T DACK, in *Gnomon* 51 (1979), p. 350 [plutôt 232]; W. Huss, in *Archiv* 27 (1980), p. 69 n. 18 [207]; H. MAEHLER, in *Archiv* 33 (1987), pp. 25-26 et n. 8 [232], où il est également question de l'identité du fonctionnaire Artemôn: selon Maehler, le nommé Artemôn du *BGU X 1933* serait à identifier à son homonyme du *P. Tebt.* III 704, mais non à celui du *P. Petrie II 25 a* (III 61). L'acceptation de cette thèse aurait pour conséquence que la date à attribuer au *BGU X 1933* ne dépendrait uniquement que de celle du *P. Tebt.* III 704, pour laquelle existent donc deux interprétations. Mais dans une étude fouillée, parue récemment, E. VAN'T DACK (*L'épistate Artemôn: un des fonctionnaires lagides προκαθήμενοι τῆς χώρας*, in *AncSoc* 20, 1989, pp. 147-158, surtout pp. 147-149) a bien démontré qu'il n'y a aucun obstacle à verser les deux textes, *BGU X 1933* et *P. Tebt.* III 704, au dossier de l'épistate Artemôn (*Pros. Ptol.* I 652 = 1469), dossier qui, sans aucun doute, appartient au règne de Ptolémée III et dont les autres documents se situent entre 230/229 et 228/221 [au plus tard]. C'est pourquoi nous préférons, en fin de compte, retourner à la datation que nous avons proposée jadis dans *Annotated List*, p. 274.

Littérature: H. HAUBEN, *Nouvelles remarques*, p. 100 n° 12 et pp. 103-104 nn. 12-15 et 12; "Naoclères classiques", p. 245.

C'est à W. Clarysse que nous devons la leçon Ἀρχεβούλας¹⁹. Malheureusement, on ne peut identifier la propriétaire à aucune personne connue. Spontanément, on pense à une dame de la haute société. D'après Clarysse, avec qui nous avons discuté de ce problème et qui nous renvoie à des listes typiques comme celle des officiers éponymes, où on trouve des noms tels qu'Ikatidas²⁰, Lichas²¹ ou Nautas²², la forme dorienne en -ας pourrait en effet traduire une sorte d'élitarisme, qui lui semble caractéristique pour ces milieux.

3. BERENIKĒ

Βερενίκη — Βερενίκης | φασήλιον ἀγω|γῆς διακοσίων | ἐφ'ῆ̄ (sic) Ἡρακλείδης | ναύκλειρος (sic) — Simaristou kêpos (Alexandrie) — dernier tiers du III^e siècle (cf. H. HAUBEN, *Nouvelles remarques*, p. 104) (ca. 223/222 ?) — *P. Ryl.* IV 576, ll. 7-11 — = ? *Pros. Ptol.* III + IX 5058 (J. IJSEWIJN, pp. 31-32 n° 64 et pp. 82-83 n° 65 [sic] [date périmée]; W. CLARYSSE — Griet VAN DER VEKEN, pp. 14-15 n° 68).

Littérature: H. HAUBEN, *Annotated List*, p. 260 n° 6 et pp. 261-263, nn. 10-12; *Nouvelles remarques*, p. 100 n° 16 et p. 104 n. 16; *Transport fluvial*, p. 74; "Naoclères classiques", p. 244; E.G. TURNER, in *Cambridge Ancient History VII* 12, Cambridge 1984, pp. 150-151; J. MÉLÈZE-MODRZEJEWSKI, *Les Juifs d'Égypte de Ramsès II à Hadrien*, Paris 1991, pp. 53-54.

Déjà lors de la publication du *P. Ryl.* IV 576, E. G. Turner, renvoyant e.a. aux "bateaux de la reine" mentionnés dans les *P. Lille* I 22-23 (documents qui, à cette époque, étaient encore situés au III^e siècle) était d'avis que la propriétaire du *phasêlion* n'était probablement personne d'autre que la reine Bérénice II, épouse de Ptolémée III²³. Défendant toujours cette thèse dans son exposé magistral sur l'Égypte ptolémaïque, publié dans la seconde édition de la *Cambridge Ancient History*, il voulait voir dans la participation directe et visible de la part de la reine aux transports de blé d'état, une sorte de propagande royale, assez compréhensible après les graves difficultés²⁴

¹⁹ Cf. H. HAUBEN, *Nouvelles remarques*, p. 103 n. 12.

²⁰ *Pros. Ptol.* II + VIII 1917 = III + IX 5154 (J. IJSEWIJN, pp. 30 et 80 n° 59; W. CLARYSSE — Griet VAN DER VEKEN, pp. 12-13 n° 63).

²¹ *Pros. Ptol.* II 1938, 1939.

²² *Pros. Ptol.* II + VIII 1957.

²³ *P. Ryl.* IV 576, comm. ad l. 7.

²⁴ Pour ces difficultés, voir en dernier lieu H. HAUBEN, *L'expédition de Ptolémée III en Orient et la sédition domestique de 245 av. J.-C. Quelques mises au point*, in *Archiv* 36 (1990), pp. 29-37.

qui s'étaient manifestées au début du règne de Ptolémée III²⁵. Or, nous avons expliqué ailleurs pourquoi, après avoir pensé d'abord nous-même qu'il s'agissait de la reine²⁶, nous croyons aujourd'hui avoir affaire à une personne privée²⁷. On a même l'embaras du choix, car six canéphores attestées pour le dernier tiers du III^e siècle peuvent entrer en ligne de compte: *Pros. Ptol III + IX 5053-54-55-56-57-58*.²⁸

Entretemps, il nous a paru plausible de voir en Dôsitheos, le co-propriétaire d'une *kerkouroskaphê* dont la cargaison formait un ensemble avec celle du bateau de Berenikê²⁹, le fameux courtisan de Ptolémée III et IV, juif apostat qui accéda même à la prêtrise éponyme³⁰ d'Alexandre et des Lagides en 223/222³¹. J. Méléze-Modrzejewski, après avoir fait preuve d'une certaine hésitation à cet égard³², semble aujourd'hui également convaincu de l'identification que nous avons proposée³³. Il se demande même — à raison, nous semble-t-il — si notre Berenikê ne serait peut-être pas la fille de Pythangelos, officier éponyme et/ou officier à la chasse aux éléphants³⁴. Cette Berenikê, la dernière des six canéphores dont nous avons fait mention plus haut³⁵, occupa son poste la même année où Dôsitheos exerça sa prêtrise. La coïncidence est en effet saillante.

²⁵ *CAH VII 12*, p. 151: "In the case of her ownership it is tempting to see an underlying statecraft: the queen's fleet of corn ships, perhaps a dowry or gift, displayed in action the purveyor of plenty symbolized in the cornucopia which she is represented as holding on the faïence oenochoe used in state ritual".

²⁶ *Annotated List*, *loc. cit.*

²⁷ D'ailleurs, comme il s'avère aujourd'hui que "la reine" était loin d'être la seule à posséder des bateaux, son rôle symbolique tel qu'il est décrit par le savant britannique, aurait été peu convaincant.

²⁸ *Transport fluvial*, *loc. cit.*

²⁹ Voir H. HAUBEN, *Annotated List*, pp. 261-263, n. 11.

³⁰ *Pros. Ptol. III + IX 5100*; J. IJSEWIJN, pp. 31-32 et 82 n° 64 (date périmée); W. CLARYSSE – Griet VAN DER VEKEN, pp. 14-15 n° 68.

³¹ H. HAUBEN, *Jewish Shipowner*, où l'on trouvera les références nécessaires.

³² J. MÉLÈZE-MODRZEJEWSKI, in *RD 58* (1980), pp. 506 et 515; *Archiv 32* (1986), p. 145; *Archiv 33* (1987), p. 129; *Splendeurs grecques et misères romaines. Les Juifs d'Égypte dans l'Antiquité*, in *Juifs du Nil* (ed. J. HASSOUN), Paris 1981, pp. 15-49 et 235-245, spéc. p. 239.

³³ *Juifs d'Égypte*, *loc. cit.*

³⁴ *Pros. Ptol. II + VIII 1998 = ? 4425 (VI 16298)*. Cf. W. CLARYSSE, *The Petrie Papyri. Second Edition, I. The Wills* ("Collectanea Hellenistica" 2), Brussel 1991, pp. 113-114 (date de la canéphore à corriger).

³⁵ *Pros. Ptol. III + IX 5058*; cf. J. IJSEWIJN, pp. 31-32 n° 64; pp. 82-83 n° 65 (*sic*) (date périmée); W. CLARYSSE – Griet VAN DER VEKEN, pp. 14-15 n° 68.

4. AGATHOKLEIA

Ἀγαθόκλεια

— εἰς κέρ(κουρον) Ἀγαθοκλείας | ἀγ(ωγῆς) ἸΒ ἐφ' οὐ | Ἡρακλείδης — Ἡρακλείδης ναύκληρος | τοῦ Ἀγαθοκλείας κερ(κούρου) ἀγ(ωγῆς) ἸΒ — Techthô (Coïte, Héracléopolite)/Alexandrie — 28³⁶ thôth et 1 phaôphi an 8 (P. Strasb. VI 562, l. 12 et 563, l. 1) = 12 et 15 novembre 215 (mac.³⁷/ég./fin.) — *AncSoc* 7 (1976), p. 185 n° 1 = P. Strasb. VI 562, ll. 4-5, et *AncSoc* 7 (1976), p. 186 n° 2 = P. Strasb. VI 563, ll. 2-3; cf. *BL* VII;

— Α.φ. (Ἡρακ[λείδης] ? J. Schwartz) | ναύκληρος τῶν Ἀγαθοκλία[s] | κερ(κούρων) καί...ων ἀχαράκτων (lectures fort incertaines) — Techthô/Alexandrie — 25 phaôphi an 8 (ll. 1 et 3) = 9 décembre 215 (mac./ég./fin.) — *AncSoc* 7 (1976), pp. 189-190 n° 3 = P. Strassb. II 113, ll. 3-5; cf. *BL* VI et VII;

— εἰς κέρκ[ου]ρον Ἀγαθοκλείας | ἀγ(ωγῆς) ἸΧ. ο[ὐ] ἐπίσημον Ἰσις, ἐφ' οὐ | [.].....[.] — - - - | Ἀγαθοκλείας ἐφ' οὐ [] — [Kerkê ? cf. l. 8]/ Alexandrie — 17 phamenôth an 10 (verso, l. 1) = 29 avril 213 (fin.) ou 212 (mac./ég.) — P. Heid. Inv. G 2187 (P. Heid. VI 368 [?], à paraître), ll. 3-5 et verso, ll. 1-2.

— = *Pros. Ptol.* III + IX 4984 (J. IJSEWIJN, p. 34 n° 74; W. CLARYSSE – Griet VAN DER VEKEN, pp. 16-17 n° 78) et/ou VI 14714 (16974).

Littérature: H. HAUBEN, *Agathokleia and her Boats*, in *ZPE* 16 (1975), pp. 289-291; W. CLARYSSE, *Harmachis, Agent of the Oikonomos: An Archive from the Time of Philopator*, in *AncSoc* 7 (1976), pp. 185-207, spéc. pp. 185-191; H. HAUBEN, *Nouvelles remarques*, pp. 100 et 103 n° 10-11; H. HAUBEN, "Naoclères classiques", pp. 244 et 245-246; Sarah B. POMEROY, pp. 49-57, *passim*; Ruth DUTTENHOEFER, P. Heid. VI 368 [?], comm.³⁸

Depuis la parution de notre article sur les bateaux d'Agathokleia³⁹, la documentation s'est accrue, tout en se simplifiant. Clarysse⁴⁰ a démontré

³⁶ Corriger le lapsus chez W. CLARYSSE, in *AncSoc* 7 (1976), pp. 185 et 187: lire 28 au lieu de 29 thôth (et donc 12 au lieu de 13 novembre).

³⁷ Cf. A.E. SAMUEL, *Ptolemaic Chronology* ("Münch. Beiträge" 43), München 1962, p. 167.

³⁸ Madame DUTTENHOEFER, qui vient d'écrire une thèse de doctorat sous le titre *Fünfundzwanzig ptolemäische Papyrusurkunden aus der Heidelberger Papyrussammlung* (ined. diss. Heidelberg 1992), à paraître sous peu comme P. Heid. VI dans les 'Veröffentlichungen aus der Heidelberger Papyrus-Sammlung', a eu l'obligeance de nous procurer sa transcription ainsi que son commentaire fouillé du P. Heid. Inv. G 2187 (qui recevra sans doute le numéro 368). Nous la remercions vivement de nous avoir donné la permission d'utiliser ces données avant leur publication.

³⁹ *Agathokleia and her Boats*.

⁴⁰ *Harmachis*, pp. 185-191.

que, dans le cas des *P. Strasb.* VI 562 et 563, tous deux désormais à placer dans la 8e année, il s'agissait du même bateau et de la même transaction. D'autre part, il a pu verser au dossier le *P. Strassb.* II 113, où, à la l. 4, J. Schwartz a cru déchiffrer le nom d'Agathokleia, bien que la lecture reste fort incertaine. D'après ce même texte, Agathokleia — s'il s'agit bien d'elle — pourrait être considérée comme propriétaire d'une flottille commerciale, mais la lecture de la l. 5 est également sujette à caution⁴¹. C'est ce qui explique le doute que nous avons exprimé à un certain moment quant à l'attribution d'une telle flottille à la personne en question⁴².

Or, voici que le nouveau papyrus de Heidelberg nous apprend qu'Agathokleia a certainement possédé deux bateaux: son *kerkouros* y mesure 3.600 artabes, tandis que dans les *P. Strasb.* VI 562 et 563 il s'agit certes d'un même type de navire, mais qui ne jauge que 2.000 artabes. La constatation que son 'parc naval' ne se limite pas à une seule pièce, donne, à son tour, plus d'appui à l'interprétation que proposèrent Schwartz et Clarysse pour les ll. 4-5 du *P. Strassb.* II 113. Mais le *kerkouros* du papyrus de Heidelberg ne faisait sûrement pas partie de la flottille dont il serait question dans le *P. Strassb.* II 113: tandis que celle-ci était, sans aucun doute, composée de bateaux *acharaktoi*, celui-là portait le nom d'Isis⁴³. Il faut donc conclure que notre dame était propriétaire d'au moins deux *kerkouroi* et peut-être même d'une flottille plus importante, dont il est toutefois impossible d'estimer l'exacte ampleur.

Reconsidérons à présent les problèmes d'identification, dont il a déjà été question dans notre étude *Agathokleia and her Boats*. Compte tenu de la nouvelle datation du *P. Strasb.* VI 562, de la reconstitution par Clarysse des archives d'Harmachis⁴⁴, ainsi que de la chronologie établie pour le papyrus de Heidelberg⁴⁵, le dossier d'Agathokleia se trouve désormais solidement fixé sous le règne de Philopator⁴⁶.

Tout comme avant⁴⁷, nous pouvons repousser la candidature d'Agathokleia, la fille d'Aristomenès l'Acarnanien⁴⁸. Celui-ci n'arriva en Egypte

⁴¹ Voir l'apparat à la p. 190. Le mot ἀχαράκτων (pluriel) est toutefois lisible.

⁴² "Naoclères classiques", pp. 244 et 246.

⁴³ Voir le commentaire détaillé de Ruth DUTTENHOEFER, *P. Heid.* VI 368 (?) à la l. 4.

⁴⁴ *Harmachis*.

⁴⁵ Voir Ruth DUTTENHOEFER, l. 1 et verso l. 1, comm.

⁴⁶ Voir également W. CLARYSSE, *Harmachis*, p. 187.

⁴⁷ *Agathokleia*, p. 290.

⁴⁸ Pour Aristomenès et sa fille, voir L. MOOREN, *The Aulic Titulature in Ptolemaic Egypt. Introduction and Prosopography* ("Verhand. Kon. Acad. Wet., Lett. en Schone Kunsten v. België, Kl. Lett.", Jg. 37 n° 78), Brussel 1975, pp. 76-77, n° 036; ID., *Ptolemaic Families*, in *Proc. XVI Congress Papyrology* ("Am. Stud. Pap." 23), Chico 1981, *passim*; ID., *The Ptolemaic Court System*, in *Chron. Eg.* 60 (1985), pp. 214-222, *passim*.

qu'en 216 au plus tôt et c'est là que naquit sa fille, qu'il nomma d'ailleurs d'après son protecteur Agathoklès⁴⁹. Il ne peut donc s'agir ici que de la canéphore de 213/212, la fille de Diognêtos⁵⁰, et/ou de la fameuse maîtresse du roi Ptolémée IV Philopator⁵¹, la fille d'Oinanthê de Samos⁵² et (demi-)soeur d'Agathoklès, fils d'Agathoklès⁵³, qui, de concert avec Sôsibios⁵⁴, dirigea les affaires de l'état sous le règne de Ptolémée IV.

Nous ralliant à l'avis de Paul Maas⁵⁵, nous avons opté jadis pour l'identification de la fille de Diognêtos à celle d'Oinanthê⁵⁶. Elle a été rejetée par W. Huss, pour qui il est "sehr misslich, wenn man ... eine zweite Ehe der Oinante konstruieren muss, um die Schwester des Agathokles zur Kane-phore machen zu können. Der Name Agathokleia war im 3. Jh. auch sonst in Gebrauch"⁵⁷. Mais les références qu'il donne, se laissent facilement réduire à quelques cas seulement⁵⁸, de sorte que la remarque de P. Maas, "the name is rare in pre-Roman times", garde toute sa valeur. Pour ce qui est de la différence de patronyme entre Agathokleia et Agathoklès, dont la similitude de nom ferait, dit-on, plutôt soupçonner un même père s'ils étaient frère et soeur (mais est-ce là un argument vraiment conclusif⁵⁹?), il peut y avoir encore d'autres explications qu'un second mariage de la mère. C'est ce qu'a démontré Sarah Pomeroy⁶⁰, qui, sous quelques réserves il est vrai, semble plutôt

⁴⁹ Polybe XV 31. 9.

⁵⁰ *Pros. Ptol.* III + IX 4984; cf. J. IJSEWIJN, p. 34 n° 74 (cf. pp. 84-85 n° 71); W. CLARYSSE - Griet VAN DER VEKEN, pp. 16-17 n°78.

⁵¹ *Pros. Ptol.* VI 14714 (16974); cf. W. HUSS, *Untersuchungen zur Aussenpolitik Ptolemaios' IV.* ("Münch. Beiträge" 69), München 1976, pp. 19, 239 n. 2, 245 n. 36, 251-252; Sarah B. POMEROY, pp. 49-57, *passim*.

⁵² *Pros. Ptol.* VI 14731 (17028).

⁵³ *Pros. Ptol.* I + VIII 14, III + IX 4986, IV 10061, 10078, V (13415), 14047, (14169 a), VI 14576, (14659), (14700), 16813; J. IJSEWIJN, pp. 33 et 84-85 n° 71; L. MOOREN, *Aulic Titulature*, pp. 67-69 n° 020; W. HUSS, pp. 251-253; ID., in *Gnomon* 50 (1978), p. 421 n. 8 (à propos du *P. Oxy.* XLII 3052 ll. 7-8); W. CLARYSSE - Griet VAN DER VEKEN, p. 16 n° 75. Pour Agathoklès, Agathokleia et leur famille, voir en outre L. MOOREN, *Ptolemaic Families, et Ptolemaic Court System, passim*.

⁵⁴ *Pros. Ptol.* I + VIII 48, II + VIII 2179, III + IX 5272, IV 10100, VI (14631, 14783, 14954, 15244, 15945), 17239; L. MOOREN, *Aulic Titulature*, pp. 63-66 n° 018.

⁵⁵ P. MAAS, *Oenanthe's Husbands*, in *JEA* 31 (1945), p. 74 (= *Kleine Schriften*, ed. W. BUCHWALD, München 1973, pp. 107-108).

⁵⁶ *Agathokleia*, p. 290.

⁵⁷ W. HUSS, p. 252 n. 77.

⁵⁸ Cf. H. HAUBEN, *Agathokleia*, pp. 289-290.

⁵⁹ Voir la note suivante.

⁶⁰ Sarah B. POMEROY, p. 50. Elle aussi rejette la thèse d'un second mariage d'Oinanthê: voir p. 186 n. 49. Il paraît toutefois hors de doute qu'Agathoklès, le père d'Agathoklès, n'a pas accompagné sa famille lorsque celle-ci s'est établie à Alexandrie: voir, p. ex., A. RAUBITSCHKE, art *Oinante* 6, in *RE* 17 (1937), col. 2189. Probablement était-il déjà décédé

portée à accepter l'identité de la prêtresse éponyme et de la maîtresse de Philopator⁶¹. En tout cas, aussi bien la rareté du nom, que le contexte historique particulier, une série de coïncidences concernant Agathoklès et Agathokleia⁶², ainsi que l'absence de toute contre-indication sérieuse, nous amènent à maintenir l'avis que nous avons exprimé jadis. Pour nous, la canéphore, la (demi-)soeur d'Agathoklès et la propriétaire de navires ne font qu'une.

En corrigeant la date du *P. Strasb.* VI 562, Clarysse a judicieusement remarqué que ce document "does not contain, in its new version, any information on the presence of the famous Agathokleia and her family at the court of Euergetes. Beloch's view that the family was already held in esteem at that time, though not improbable in itself, is no longer confirmed by this papyrus"⁶³.

Or, à notre avis, parmi toutes les données concernant la famille d'Agathoklès, on ne trouve, finalement, aucun indice explicite et sûr⁶⁴ qui puisse appuyer la susdite thèse, dont Beloch⁶⁵ ne fut pas le seul défenseur. C'est donc également à tort, nous semble-t-il, qu'Oinanthê est souvent considérée par les modernes comme maîtresse⁶⁶ et Agathoklès comme mignon⁶⁷ de Ptolémée III Evergète. Agathoklès est uniquement attesté comme l'amant de Philopator⁶⁸.

avant que la famille n'ait quitté Samos. Pourquoi ne pas accepter que la fille issue d'un second mariage de la mère a pu recevoir un nom en mémoire du premier mari ?

⁶¹ Voir encore pp. 54 et 57, où Pomeroy identifie la propriétaire de navires aussi bien à la maîtresse de Philopator qu'à la prêtresse éponyme.

⁶² Voir P. MAAS, *loc. cit.*

⁶³ *Harmachis*, p. 187.

⁶⁴ Voir surtout P. MAAS, p. 74 n. 2; cf. W. HUSS, p. 251. Il n'est toutefois pas exclu que la famille se soit déjà établie à Alexandrie à l'époque de Ptolémée III: cf. L. MOOREN, *Aulic Titulature*, p. 67; W. HUSS, *ibid.*; L. MOOREN, *Ptolemaic Families*, p. 289.

⁶⁵ K.J. BELOCH, *Griechische Geschichte*, IV² 1, Berlin, Leipzig 1925, p. 689 n. 1.

⁶⁶ Ainsi A. RAUBITSCHKE, *loc. cit.*; F.W. WALBANK, *A Historical Commentary on Polybius. Vol. II*, Oxford 1967, p. 438; Sarah B. POMEROY, pp. 49 et 50.

⁶⁷ Ainsi K.J. BELOCH, *ibid.*; A. RAUBITSCHKE, *loc. cit.*; W. HUSS, pp. 251-252 (implicitement [?]). *Contra*: F.W. WALBANK, p. 437, qui ajoute: "[Beloch] has no evidence for his view that Agathocles had been politically active in Euergetes' last years". Tout au plus, Agathoklès a pu être l'*οἰνοχόος* d'Evergète (à supposer qu'il faille interpréter le passage de Polybe [XV 25. 32] de la sorte et qu'il ne s'agisse pas de Philopator: cf. L. MOOREN, *Aulic Titulature*, p. 67). Quoi qu'il en soit, qu'il aurait fait preuve d'une lascivité choquante à l'époque où il occupait cette fonction, voilà qui peut être interprété comme une calomnie de la part de Tlépolemos (Polybe XV 25. 31).

⁶⁸ Quant à Oinanthê, "joueuse de flûte et danseuse" (Plut. *Mor.* 753 D), bien qu'elle soit qualifiée en outre de *πορνοβοσκός* ("tenancière d'une maison de prostitution") (Plut. *Cleom.* 33. 2), nous ne voyons pas pourquoi la *Prosopographia Ptolemaica* (VI 14731) la considère comme "ἐταῖρα de Ptolémée IV".

5. PHILÔTERA

Φιλωτέρα — [ε]ἰς κέρ(κουρον) Φι[λωτέρας ?] — εἰς [κέρ(κουρον)] Φιλωτέρας ἀγωγῆς) μ(υρ.) α ἐφ'οῦ | [Δ]ημήτριος κυβερνήτης — Ptolemaïos Hormou (Arsinoïte)/Alexandrie — ca. 172/171 — *P. Tebt.* III 856, ll. 93 et 202-203 — *Pros. Ptol.* V 14156 =? III + IX 5307 (J. IJSEWIJN, p. 46 n° 115; W. CLARYSSE – Griet VAN DER VEKEN, p. 44 n° 119 bis).

Le nom Philôtera, d'ailleurs peu fréquent⁶⁹, accuse une appartenance au milieu aristocratique. C'est pourquoi dans leur commentaire, les éditeurs des *Tebtunis Papyri*, suivis en cela par ceux de la *Prosopographia Ptolemaïca*, ont suggéré la possibilité d'une identification avec la canéphore — fille de Ptolemaïos, fils d'Alexandros — officiant à Ptolemaïos Hermeiou en 172/171⁷⁰ et c'est apparemment en vertu de cette dernière date qu'on a placé le document "about 171 B.C." Avec la connaissance que nous avons aujourd'hui des milieux dont sortaient beaucoup de propriétaires de navires, l'identification nous semble fort probable. Malheureusement, il s'est avéré impossible jusqu'à présent, de retracer l'identité du père ou du grand-père de la prêtresse.

Philôtera était la propriétaire d'au moins un *kerkouros* — il est possible que celui de la l. 202 soit le même que celui de la l. 93 — de 10.000 artabes, tonnage respectable⁷¹, par lequel il ne se distingue pas autant des bateaux mentionnés ailleurs dans le *P. Tebt.* III 856, que de ceux qui appartiennent aux autres dames dont il est question dans la présente étude.

6. THERMOUTHIS

Θερμούθις — εἰς κέρ(κουρον) | Νικασίωνος καὶ Θερμούθειας ἀγωγῆς) ψ. (ψκ ? cf. *comm. ad locum*) | ἐφ'οῦ Θέων — Kainê/Alexandrie — 153/152 – 150/149 (cf. W. CLARYSSE – H. HAUBEN, p. 47 et n. 5) — *P. Erasm.* II 33, ll. 7-9 — =? *Pros. Ptol.* III + IX 5148 (J. IJSEWIJN, pp. 55-56 n° 149-150 et p. 114 n° 149; W. CLARYSSE – Griet VAN DER VEKEN, pp. 32-33 n° 153-154).

Littérature: Ph. A. VERDULT, pp. 71 et 73 n° 13.

Jusqu'à présent, Thermouthis est la seule femme connue de l'époque ptolémaïque à posséder un bateau en co-propriété. Mais l'intérêt particulier de

⁶⁹ A part notre cas, l'Index de la *Prosopographia Ptolemaïca* (VII, p. 359) ne signale que la fille de Ptolémée I^{er} (VI 14574) et la canéphore de 261/260 (III + IX 5306).

⁷⁰ *Pros. Ptol.* III + IX 5307; cf. J. IJSEWIJN, p. 46 n° 115; W. CLARYSSE – Griet VAN DER VEKEN, p. 44 n° 119 bis.

⁷¹ Cf. *P. Enteux.* 27, l. 15, où un bateau jaugeant 10.000 artabes est considéré comme "grand".

son cas réside ailleurs: elle porte un nom incontestablement égyptien⁷². Nous connaissons, il est vrai, toute une série de bateliers-propriétaires indigènes, mais ceux-ci travaillaient sur les canaux du nome arsinoïte⁷³. Par contre, pour ce qui est du transport à longue distance et particulièrement celui de blé d'état, Dorothy Thompson avait fait remarquer que l'absence de noms égyptiens parmi les propriétaires de navires⁷⁴ était "striking"⁷⁵. Or, selon Verdult, "this is no longer the case now"⁷⁶. Par surcroît, il se trouve que le premier nom égyptien émergeant dans cette catégorie, appartient à une femme⁷⁷. Serait-ce une exception à une règle apparemment générale, règle dont les dernières raisons continuent à nous échapper ?

Un bref examen de la documentation prosopographique nous éclairera bien vite. C'est évidemment de nouveau du côté des prêtresses éponymes qu'il faut aller chercher. En effet, la canéphore de 138/137, athlophore l'année suivante, s'appelle Thermouthis, fille de Magnês⁷⁸. Serait-ce là aussi une

⁷² Cf. W. SWINNEN, *Problèmes d'anthroponymie ptolémaïque*, in *Chron. Eg.* 42 (1967), pp. 156-171, spéc. p. 156 n. 3.

⁷³ P. Petrie III 107. Voir H. HAUBEN, *Quelques considérations au sujet des Papyrus Petrie III 107*, in *AncSoc* 2 (1971), pp. 21-32; W. CLARYSSE – H. HAUBEN, *New Remarks on the Skippers in P. Petrie III 107*, in *Archiv* 24-25 (1976), pp. 85-90; H. HAUBEN, *Transport fluvial*, pp. 75-76 n. 2. Il faut peut-être ajouter à la liste des propriétaires égyptiens le nom de Palous, connu par les archives de Zénon (*Pros. Ptol.* V 13955a = [14119a]; W. CLARYSSE, in P. W. PESTMAN e.a., *A Guide to the Zenon Archive* [P. L. Bat. 21], Leiden 1981, p. 385 n° 2): son statut exact (*p3 nf* = sans doute *κυβερνήτης*: cf. J.K. WINNICKI in *P.L.Bat.* 20, n° 31, p. 136, ll. 8-9, comm.) n'est toutefois pas fort clair et la petite barque de papyrus (*rms*) (cf. L. CASSON, pp. 342-343 et n. 71) mentionnée dans *P. Zen. dem.* 5 et qui lui semble appartenir (voir le commentaire de W. Spiegelberg, p. 14), ne peut avoir eu qu'un rayon d'action fort restreint. (Ajoutons en tout cas que parfois sont attestés des bateaux de ce nom ayant apparemment une capacité et un rayon d'action plus importants: ainsi les navires utilisés en 529 av. J.-C. pour le transport de troupes en Nubie; voir K.-Th. ZAUZICH, *Ein Zug nach Nubien unter Amasis*, in *Life in a multi-cultural Society: Egypt from Cambyses to Constantine and beyond* [ed. Janet H. JOHNSON], Chicago 1992, pp. 361-364, spéc. p. 362 et n. 3).

⁷⁴ On découvre également une telle absence parmi les propriétaires des navires engagés en 187 dans le ravitaillement des troupes en Haute Egypte: voir H. HAUBEN, *Bateaux de Diospolis Mikra*, p. 244.

⁷⁵ Dorothy J. THOMPSON (CRAWFORD), *Nile Grain Transport under the Ptolemies*, in *Trade in the Ancient Economy* (edd. P. GARNSEY – K. HOPKINS – C. R. WHITTAKER), London 1983, pp. 64-75, spéc. p. 67.

⁷⁶ Ph. A. VERDULT, p. 71.

⁷⁷ Cf. également Ruth DUTTENHOEFER, *P. Heid.* VI 369 [?], l. 6, comm. (à paraître): "nur ein einziges Beispiel einer Eiglerin (!) namens Thermouthis (...) mit ägyptischer Herkunft".

⁷⁸ *Pros. Ptol.* III + IX 5148; cf. S.R.K. GLANVILLE – T.C. SKEAT, *Eponymous Priesthoods of Alexandria from 211 B.C.*, in *JEA* 40 (1954), pp. 45-58, spéc. pp. 54-55 n° 45-46; J. IJSEWIJN, pp. 55-56 n° 149-150; p. 114 n° 149; p. 143; W. CLARYSSE – Griet VAN DER VEKEN, pp. 32-33 n° 153-154.

exception à la règle qui semble réserver le sacerdoce éponyme aux seuls Grecs, sinon de souche, au moins de culture⁷⁹ ? Nous ne savons rien de son père, mais celui-ci porte un bon nom grec⁸⁰, lequel ne fait soupçonner aucun élément, aucune influence indigène. Ce qui est plus significatif encore, c'est que Thermouthis était considérée comme étrangère par le scribe égyptien du *P. Cairo dem.* II 30619⁸¹. Ainsi que le remarquait F. Hintze⁸², "... der ägyptische Name Θερμοῦθις (ist) hier nicht etwa in seiner ägyptischen (demotischen) Schreibweise gegeben, sondern aus dem Griechischen transkribiert und überdies durch das Determinativ (...) als Fremddname gekennzeichnet". Ce qui fait conclure IJsewijn, à raison nous semble-t-il, que, malgré son nom égyptien⁸³, la prêtresse "tamen stirpe graecâ nata esse videtur"⁸⁴.

Si l'identification de la propriétaire à la prêtresse n'est pas strictement prouvée pour autant, elle n'en est pas moins vraisemblable. Il est donc hautement probable que l'exception que semblait constituer la propriétaire par rapport à sa nationalité, n'était qu'apparente.

⁷⁹ Cf. J. IJSEWIJN, pp. 143 et 178; Sarah B. POMEROY, p. 56.

⁸⁰ Voir, p. ex., W. PAPE – G. BENSELER, *Wörterbuch der griechischen Eigennamen*, II, Braunschweig 1911, p. 835; P.M. FRASER – E. MATTHEWS, *A Lexicon of Greek personal Names*, I, Oxford 1987, p. 295.

⁸¹ FRANÇOISE DE CENIVAL, *Les associations religieuses en Egypte d'après les documents démotiques*, Le Caire 1972, pp. 93-102; cf. E. LUEDDECKENS, in *Demotische und koptische Texte* ("Pap. Colon." 2), Köln – Opladen 1968, p. 17.

⁸² F. HINTZE, *Bemerkungen zu den eponymen Priestern von Alexandrien*, in *Mitteilungen des Instituts für Orientforschung* 2 (1954), pp. 208-217, spéc. p. 211.

⁸³ Cf., p. ex., le nom de pharaon Tachôs, apparemment porté par un Grec d'Égypte: Tachôs, le fils de Gongylos (pour le patronyme, voir W. PAPE – G. BENSELER, I, p. 254; P.M. FRASER – E. MATTHEWS, p. 109), stéphanéphore éponyme de Milet en 262/261, durant la guerre chrémonidéenne (A. REHM, *Milet I. 3, Das Delphinion in Milet*, Berlin 1914, n° 123, l. 57; cf. le commentaire p. 264: "der Name lässt nicht daran zweifeln, dass wir es mit einem Manne aus der Gefolgschaft des Ptolemaios, etwa einem Strategen des Aegypterkönigs, zu tun haben"); il appartenait sans doute au groupe de φίλοι autour de Ptolémée le Fils, qui se trouvait alors dans cette ville (A. REHM, *ibid.*, n° 139 = C.B. WELLES, *Royal Correspondence in the Hellenistic Period*, New Haven 1934, n° 14, l. 9; voir le commentaire de Welles, p. 74 (cf. E. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique*, I², Nancy 1979, pp. 225-226).

⁸⁴ J. IJSEWIJN, p. 114. L'auteur renvoie également à une certaine Thermouthris, attestée à Délos en 156/155 au plus tard (*Inscr. de Délos* 1416 A I, ll. 50-51; 1417 B I, ll. 52-53; cf. J. TREHEUX, *Inscriptions de Délos. Index, I. Les étrangers, à l'exclusion des Athéniens de la clérouchie et des Romains*, Paris 1992, p. 52), mais il pourrait s'agir ici d'une 'véritable' égyptienne: voir *Pros. Ptol.* VI 16016 (références à compléter), renvoyant à P. ROUSSEL, *Les cultes égyptiens à Délos du III^e au I^{er} siècle av. J.-C.*, Paris – Nancy 1916, pp. 280-281 n. 3.

Locataire

7. ATHËNION

Ἀθήνιον — μισθώτρια | Ἀθήνιον; Ψενοβάστις ναύκληρος τοῦ τῆς | βασιλίσσης κερ(κούρου) ἀχα(ράκτου) (ll. 3-4) — Kainê/Alexandrie — 13 mesorê an 29 (ll. 1 et 2) = 7 septembre 152 — *P. Erasm.* II 39, ll. 17-18.

Littérature: Ph. A. VERDULT, p. 76.

Ainsi que l'écrit Verdult, "this is the first instance in Ptolemaic papyri where a woman is mentioned as lessee of a ship". Elle louait son *kerkouros* de la reine Cléopâtre II. En général, nos informations concernant l'affrètement et les affréteurs de navires sont plutôt minces⁸⁵.

En ce qui concerne notre Athênion, la seule personne portant le même nom qui se trouve mentionnée dans l'Index de la *Prosopographia Ptolemaica*⁸⁶ (*Pros. Ptol.* VI 16977 [2^e moitié du 3^e siècle]), ne peut être identifiée à elle⁸⁷.

[Leuven]

Hans HAUBEN

⁸⁵ Voir Julie VELISSAROPOULOS, pp. 52 et 270-282, ainsi que la littérature citée dans W. CLARYSSE – H. HAUBEN, p. 62 (cf. *ibid.*, pp. 65-66) et, en dernier lieu, surtout Ph. A. VERDULT, pp. 76-77 et 134-137.

⁸⁶ *Pros. Ptol.* VII, p. 14.

⁸⁷ Nos vifs remerciements vont à Monsieur R. VANVOORDEN, qui a bien voulu relire notre rédaction française et en corriger le style.